

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées CNAM FG 15](#)
(16)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à François Cantagrel, 2 avril 1875](#)

Jean-Baptiste André Godin à François Cantagrel, 2 avril 1875

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (16)

Collation4 p. (124r, 125r, 126v, 127r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à François Cantagrel, 2 avril 1875, Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/48402>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamelistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[2 avril 1875](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Cantagrel, François \(1810-1887\)](#)

Lieu de destination33, rue Vivienne, Paris

Description

Résumé Sur la liquidation de la Société de colonisation europeo-américaine du Texas. Godin examine les comptes de la société présentés dans la lettre de Cantagrel du 27 mars 1875. Les actifs de la société s'élèvent à 100 595 F en France et au moins à 73 500 F au Texas. Godin conteste le montant de 40 000 F de frais pour réaliser l'actif aux États-Unis. Il estime que la situation la moins avantageuse permettrait de verser aux actionnaires au moins 17 % de la valeur des actions. Il recommande de procéder à la vente des terres du Texas après publicité dans les journaux américains. Il indique enfin que le surplus que la société pourrait retirer de la vente donnerait l'occasion de payer le surplus de travail des agents de la société aux États-Unis.

Mots-clés

[Conflit](#), [Finances d'entreprise](#), [Finances personnelles](#), [Périodiques](#)

Personnes citées [Société de colonisation europeo-américaine du Texas](#)

Lieux cités [Texas \(États-Unis\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023

Dernière modification le 18/09/2023
